11 ANS
SANS AUGMENTATION DE TARIFS

LE SYNDICAT REPRÉSENTATIF
LE MOINS CHER
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

snalc
de l'ecole au supérieur

	À RÉGLER	Réductions		COUPLES D'ADHÉRENTS			Autres
		TEMPS PARTIEL CONGÉ FORM.	MI-TEMPS HANDICAP	PAR CONJOINT	CONJOINT + TPS PARTIEL	CONJOINT + MITPS/HAND.	RETRAITE CLM ET CLD
Agrégés HCl et Cl. Except. / Chaires Sup.	265 €	212 €	159 €	198 €	159 €	119 €	Certifiés, Biad, Agrégés, Ch. sup 125 € (couple : 93 €)
Agrégés CN échelons 6 à 11	210 €	168 €	126 €	157 €	126 €	94 €	
Agrégés CN échelons 4 - 5	160 €	128 €	96 €	120 €	96 €	72 €	
Agrégés CN échelons 2 - 3	110 €	88 €	66 €	82 €	66 €	49 €	Autres corps (A) (B) (C) : mêmes tarifs 90, 60, 30 € (couple : 67, 45, 22 €)
Certifiés Hors-Classe et Classe Except.	245 €	196 €	147 €	183 €	147 €	110 €	
Certifiés CN échelons 6 à 11	180 €	144 €	108 €	135 €	108 €	81 €	
Certifiés CN échelons 4 - 5	130 €	104 €	78 €	97 €	78 €	58 €	
Certifiés CN échelons 2 - 3	100 €	80 €	60 €	75 €	60 €	45 €	DISPOS CONGÉS PARENTAUX
(A) : PE, PLP, PEPS, CPE… *(Outre-Mer +35 €)*	90 €	72 €	54 €	67 €	54 €	40 €	Toutes catégories 30 € (couple : 22 €)
(B) : Contractuels enseignants, Adjaenes etc.	60 €	48 €	36 €	45 €	36 €	27 €	
(C) : AESH, AVS, AED, Contract. administratifs	30 €	-	-	22 €	-	-	

STAGIAIRES ÉCHELON 1 : 70 € si paiement par CB, chèque ou virement bancaire ou bien…

Cotisation stagiaire 70 € OFFERTE jusqu'au 31 août si inscription par prélèvements mensualisés sur www.snalc.fr/adhesion/ : renseignez votre IBAN et **notez 0 euro** dans la case « montant ».

Vous ne serez prélévé(e) qu'à la rentrée prochaine (échelons 2-3 en 10 mensualités).

Votre cotisation doit correspondre à l'un des montants ci-dessus.

(A) (90€) tous échelons et grades **:** Professeurs des écoles, PLP, P.EPS, CE.EPS, CPE, PEGC, PsyEN, ATER, Doctorants, Maîtres de conférence. Saenes, Infirmières, Assistantes sociales, Médecins,, ITRF, Attachés, Personnels de direction, Inspecteurs, Bibliothécaires.

(B) (60€) : Contractuels enseignants, Contrats locaux Étranger, Maîtres auxiliaires, Adjaenes, ATRF, Agents territoriaux.

(C) (30€) : AESH, AVS, Assistants d'éducation, Contractuels administratifs, M1/M2.

UN COÛT RÉEL IMBATTABLE après impôts (-66 %) et protection juridique Covea-GMF incluse (-35 €).

Au SNALC, les cotisations inférieures à 100 € vous reviennent en réalité à … zéro euro !
Et une cotisation à 180 € revient à 61,20 euros (après impôts) moins 35 euros (GMF) **= 26,20 euros**
(dans un syndicat X, il faut rajouter le prix de l'assurance choisie aux 61,20 euros…)

N'HÉSITEZ PLUS !

www.snalc.fr - bouton «ADHÉRER AU SNALC»